



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTE
MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS

SECRETARIAT GENERAL

**Direction des ressources humaines
Sous-direction des carrières, des parcours
et de la rémunération des personnels**

Bureau des personnels de la jeunesse et des sports,
de l'éducation nationale et des instituts spécialisés
PF/DRH/SD2/SD2D / D-20-000420

Affaire suivie par :

Pascal FOGGEA – 01 40 56 64 52

Rima EL ALI – 01 40 56 61 82

Nathalie HAN – 01 40 56 58 10

Paris, le

10 JAN. 2020

LA MINISTRE DES SPORTS

À

DESTINATAIRES IN FINE

OBJET : Accès au corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs (CTPS) par voie de liste d'aptitude au titre de l'année 2020.

REF : Décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des CTPS,
Guide des promotions du 5 août 2019 de la DRH, relatif aux changements de corps au titre
de l'année 2020, au sein des ministères sociaux.

P.J. : 1 annexe aux modalités d'accès au corps des CTPS par voie de liste d'aptitude,
1 dossier de candidature.

Le guide des promotions ci-dessus référencé a précisé, notamment dans son annexe 10, les modalités d'accès au corps des CTPS par la voie de la liste d'aptitude au titre de l'année 2020 et rappelle qu'en application des dispositions de l'article 6-3° du décret précité, pour deux nominations prononcées l'année précédente au titre du concours interne de recrutement de CTPS, une nomination peut être prononcée dans ce corps par voie de liste d'aptitude.

Au titre de l'année 2020, 5 agents pourraient être inscrits sur la liste d'aptitude des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs. Pour information, au titre de 2019, 9 agents ont été inscrits (6 dans le domaine sport et 3 dans le domaine jeunesse).

En conséquence, comme pour l'an passé, une sélection rigoureuse devra s'opérer sur l'ensemble des candidatures qui seront transmises.

Les commissions d'évaluation technique et pédagogique compétentes pour les domaines du sport et de la jeunesse ainsi que la commission administrative paritaire se réuniront **le jeudi 30 avril 2020** afin d'examiner l'ensemble des candidatures et de donner un avis sur l'inscription sur la liste d'aptitude.

.../...

Je vous adresse à nouveau :

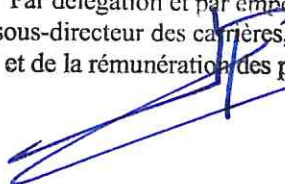
► l'annexe 10 relative aux modalités d'accès au corps des CTPS par voie de liste d'aptitude qui précise notamment :

- les conditions de recevabilité des candidatures,
- les conditions de nomination et de reclassement dans ce corps,
- la procédure de transmission des candidatures.

► le dossier de candidature à remplir par le candidat qui précisera notamment les motivations qui l'animent tant au regard de son parcours professionnel que de ses aspirations à progresser dans sa carrière. Ce dossier fera l'objet d'une proposition motivée par le chef de service et devra être adressé en retour dûment complété **pour le lundi 2 mars, délai de rigueur à l'adresse suivante :**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Bureau des personnels de la jeunesse et des sports,
de l'éducation nationale et des instituts spécialisés
DRH/SD2/SD2D
14, Avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP**

Par délégation et par empêchement,
le sous-directeur des carrières, des parcours
et de la rémunération des personnels



Yvon Brun

DESTINATAIRES IN FINE

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE REGION

- DIRECTIONS REGIONALES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE
- DIRECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE DEPARTEMENT

- DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE LA COHESION SOCIALE
- DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
- DIRECTIONS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

MONSIEUR LE PREFET, REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT A MAYOTTE

- DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

MONSIEUR LE PREFET DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- DIRECTION TERRITORIALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR SUPERIEUR DES ILES WALLIS ET FUTUNA

- SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- MISSION D'AIDE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS TECHNIQUES NATIONAUX